



FISCALITÉ

Gérard Longuet, président du groupe UMP au Sénat, a plaidé hier pour l'abandon de la taxe carbone. Après avoir écarté l'hypothèse d'une mise en place accélérée des quotas payants, l'Elysée privilégie une taxe à taux très réduit.

Sarkozy décidé à imposer la taxe carbone, la majorité très hostile

Rarement la majorité aura fait preuve d'une telle hostilité à l'encontre d'un projet préparé par le gouvernement. Alors que celui-ci entend présenter une nouvelle mouture de la taxe carbone fin mars, au Conseil d'Etat, les élus UMP multiplient les prises de parole pour torpiller la mesure. Voilà déjà plusieurs semaines que les spécialistes du budget alertent sur sa complexité et sur la perte de compétitivité qui menace l'industrie. Leurs inquiétudes sont maintenant relayées par le sommet du parti. Le patron des sénateurs UMP, Gérard Longuet, a ainsi plaidé hier pour l'abandon pur et simple de la taxe carbone. « On ne peut pas se laisser étrangler par ce signal fort [...] On ne peut pas durablement marcher très en avant du peloton européen si les autres pays ne suivent pas », a-t-il estimé lors de l'émission « Questions d'info » organisée par la chaîne parlementaire, FranceInfo et l'AFP. Deux heures après, le sénateur a publié un communiqué précisant qu'il



PHOTO: ROLL'EST, REPUBLICAIN

Hier, Gérard Longuet a d'abord plaidé pour l'abandon pur et simple de la taxe carbone.

n'avait pas demandé l'abandon de la taxe carbone, mais « réclamé l'approfondissement » du débat...

« Une affaire personnelle »

Nicolas Sarkozy est, lui, fermement décidé à imposer l'application d'une nouvelle taxe carbone au 1^{er} juillet, soit six mois après la cen-

sure du Conseil constitutionnel. « Il en fait une affaire personnelle », indique un proche du dossier. Une réunion a encore eu lieu lundi soir à l'Elysée pour discuter des options permettant de taxer le millier de sites industriels que le gouvernement espérait exonérer dans la première mouture. L'idée de leur faire acquitter des quotas de CO₂ payants, avant la date prévue de 2013, semble désormais clairement écartée, à cause des réserves de Bruxelles. Cette proposition, défendue par la sénatrice Fabienne Keller (UMP), avait pourtant l'aval de tous les parlementaires UMP. Elle avait également les faveurs des industriels, qui y trouvaient l'assurance de ne plus être taxés en 2013 différemment de leurs concurrents.

Mais, à la demande de l'Elysée, qui juge impossible un aval européen (surtout dans de tels délais), le gouvernement se concentre maintenant sur la mise en place d'une taxe à taux très réduit (par exemple 3,4 euros la tonne de CO₂ émise, soit 20 % du prix imposé aux ménages), compensée par un crédit d'impôt sur les investissements vertueux. Une mesure extrêmement complexe - elle implique une modulation en fonction de l'exposition à la concurrence et de l'intensité énergétique -, qui devrait faire l'objet d'un accueil glacial dans les deux chambres et du côté du Medef « Il n'y aura pas de majorité au Parlement pour voter cette nouvelle taxe », prévient Gilles Carrez (UMP), rapporteur du Budget à l'Assemblée nationale. « Le fait que nous ayons écarté la proposition de Fabienne Keller risque de nous priver d'une majorité au Parlement. Un travail titanesque attend les ministres pour faire voter la mesure », confirme un conseiller gouvernemental.

LUCIE ROBEQUAIN